



DEMANDE D'AUTORISATION EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION

Type de demande :

<input type="checkbox"/>	Démolition	<input type="checkbox"/>	Transformation/Extension
<input type="checkbox"/>	Autorisation de bâtir	<input type="checkbox"/>	Changement de d'affectation
<input type="checkbox"/>	Accord de principe	<input type="checkbox"/>	Panneaux Publicitaires
<input type="checkbox"/>	Déclaration de travaux	<input type="checkbox"/>	Autres
<input type="checkbox"/>	Morcellement	<input type="checkbox"/>	

Demandeur :

Nom : Prénom :

N° et rue :

Code postale : Localité :

Téléphone : Fax :

Courriel :

Spécification de la nature des travaux:

Situation du terrain :

N° et rue :

Code postale : Localité :

N° cadastral : Section : de Diekirch

Contenance : are(s)

Propriétaire : oui : non :

Signature :

Nom : Fonction :

Date : Signature :

VILLE DE DIEKIRCH



Service technique

Demande d'autorisation de démolition

(Point vert)

Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Plan de la parcelle à l'échelle 1/500 avec indication des parties de construction à démolir



Demande d'autorisation de bâtir (Point rouge)

Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Mesurage de la parcelle à l'échelle 1/500 dressé par un géomètre officiel
- Calcul de la performance énergétique et certificat de performance énergétique
- Plan de construction de tous les niveaux, y compris ceux de la cave, du sous-sol et des combles, avec indication de la forme du toit avec affectation 1/50 ou 1/100
- Coupes longitudinales et transversales avec indication :
 - De la topographie existante du terrain
 - Des modifications à apporter à la topographie
 - Du niveau du plancher d rez-de-chaussée par rapport au niveau du terrain naturel et à l'axe de la voie
 - De la hauteur libre des niveaux
 - Les vues en élévation de toutes les façades
- Dans les plans doivent figurer les indications suivantes :
 - Destination des différents locaux et leurs dimensions
 - Les dimensions des surfaces de cour
 - Les hauteurs des surfaces extérieures et des différents niveaux
 - Le niveau de fond de cave par rapport au niveau de référence et au réseau d'égout
 - L'épaisseur des murs extérieurs
 - La hauteur et l'épaisseur des murs de clôture
- Indication en couleur rouge (nouvelles parties de construction),
 en couleur jaune (parties de construction à démolir)



Demande d'accord de principe

Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Mesurage de la parcelle à l'échelle 1/500 dressé par un géomètre officiel
- Plan à l'échelle 1/500 avec indication :
 - Limite de propriété
 - Localisation des cotes de référence du / des bâtiment(s) proposé(s)
 - La distance entre les bâtiments et les marges de reculement par rapport aux limites de propriété
 - Les courbes de niveaux
 - L'alignement des façades ou les distances à observer
 - L'implantation exacte des surfaces bâties
 - Les tracés des canalisations avec indication des pentes et des raccordements prévus
- Plan des aménagements extérieurs à l'échelle 1/500 avec indication :
 - Voies d'accès
 - Places de stationnement
 - Murs et clôtures
 - Surface verte
- Plan des façades avec indication :
 - Silhouette des bâtiments avoisinants jusqu'à une distance de 15 m en ordre contigu
 - Façades avec indication d'un relevé précis des façades des bâtiments attenants jusqu'à une distance maximale de 30m en ordre non contigu
 - Le cas échéant un photomontage ou une esquisse 3D

VILLE DE DIEKIRCH



Service technique

Déclaration de travaux

Pièces à fournir

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Descriptif précis des travaux envisagés



Demande de morcellement

Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Mesurage de la parcelle à l'échelle 1/500 dressé par un géomètre officiel
- Plan à l'échelle 1/500 sur base du plan de mesurage avec indication :
 - L'orientation
 - Limite de propriété, avant et après un remembrement éventuel
 - Localisation des cotes de référence du / des bâtiment(s) proposé(s)
 - La distance entre les bâtiments et les marges de reculement par rapport aux limites de propriété
 - Les courbes de niveaux
 - L'alignement des façades ou les distances à observer
- Coupes longitudinales et transversales avec indication :
 - De la topographie existante du terrain
 - Des modifications à apporter à la topographie
 - Le nombre d'étages et la hauteur des constructions prévues
- Dans les plans doivent figurer les indications suivantes :
- Certificat établi par l'OAI
- Convention entre voisins resp. avec le promoteur



Demande de transformation

(Point rouge)

Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Calcul de la performance énergétique et certificat de performance énergétique (si les conditions de la transformation le demande suivant la loi)
- Plan de construction de tous les niveaux, y compris ceux de la cave, du sous-sol et des combles, avec affectation 1/50 ou 1/100
- Coupes longitudinales et transversales avec indication (en cas de changement de la façade) :
 - De la topographie existante du terrain
 - Des modifications à apporter à la topographie
 - Du niveau du plancher d rez-de-chaussée par rapport au niveau du terrain naturel et à l'axe de la voie
 - Indication de la forme du toit
 - De la hauteur libre des niveaux
 - Les vues en élévation de toutes les façades
- Dans les plans doivent figurer les indications suivantes (seulement pour les éléments transformés) :
 - Destination des différents locaux et leurs dimensions
 - Les dimensions des surfaces de cour
 - Les hauteurs des surfaces extérieures et des différents niveaux
 - Le niveau de fond de cave par rapport au niveau de référence et au réseau d'égout
 - L'épaisseur des murs extérieurs
 - La hauteur et l'épaisseur des murs de clôture
- Indication en couleur rouge (nouvelles parties de construction),
 en couleur jaune (parties de construction à démolir)

VILLE DE DIEKIRCH



Service technique

Changement d'affectation

Pièces à fournir

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Plan des locaux destinés au changement d'affectation
- Accord du propriétaire ou de la copropriété

VILLE DE DIEKIRCH



Service technique

Panneaux publicitaires

Pièces à fournir (en double exemplaire)

- Demande écrite à Monsieur le Bourgmestre
- Extrait récent du plan cadastral à l'échelle 1/2500, avec indication de l'immeuble concerné en couleur
- Un projet en couleur au moins à l'échelle 1/50